



Oil Enhancer Semi-Synthétique

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 05/11/2020

Date de révision: 07/13/2021

Remplace la fiche: 03/04/2021

Version: 1.1

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identification

Nom du produit : Oil Enhancer Semi-Synthetic
Code du produit : 203000, 203000C, 203100, 203100C

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Additif de carburant pour moteur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

R.B. Howes & Co., Inc.
3511 North Ohio Street
Wichita, KS 67219 - USA
T 401-294-5500, 1-800 GET HOWES (438-4693)

Fabricant

R.B. Howes & Co., Inc.
35 Regan Road
Brampton, ON L7A 1B2 - Canada
T 401-294-5500, 1-800 GET HOWES (438-4693)

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 1 (800) 424-9300 / 703-527-3887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Eye Irrit. 2A

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS) :

Attention

Mentions de danger (GHS) :

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (GHS) :

Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

| Nom | Identificateur de produit | % |
|---|---------------------------|---------|
| Distillats, pétrole, hydrotraité paraffinique lourd | (N° CAS) 64742-54-7 | 60 - 80 |
| Phosphorodithioate d'esters O,O-bis(1,3-diméthylbutylique et isopropylique), sels de zinc | (n° CAS) 84605-29-8 | 0,1 - 1 |
| Dérivés tétrapropényles du phénol | (n° CAS) 74499-35-7 | 0,1 - 1 |

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Oil Enhancer Semi-Synthétique

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Produit chimique sec. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Brouillard d'eau. Mousse.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

Oil Enhancer Semi-Synthétique

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant. Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, percer, moudre ou exposer les conteneurs à la chaleur ou à des sources d'ignition.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Distillats, pétrole, hydrotraité paraffinique lourd (64742-54-7)

Non applicable

Phosphorodithioate d'esters O,O-bis(1,3-diméthylbutylique et isopropylique), sels de zinc (84605-29-8)

Non applicable

Dérivés tétrapropényliques du phénol (74499-35-7)

Non applicable

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés.
- Protection oculaire : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
- Autres informations : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Apparence : Liquide
- Couleur : Jaune
- Odeur : odeur de pétrole
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Aucune donnée disponible
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
- Point d'éclair : > 177 °C (>350 °F)
- Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Non inflammable.
- Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
- Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
- Densité relative : 0,91 @ 60 °F (16 °C) (Eau = 1)

Oil Enhancer Semi-Synthétique

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| | |
|--------------------------------------|----------------------------|
| Masse volumique | : 7,56 lb/gal |
| Solubilité | : Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Flamme nue. Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|-----------------------------|---------------|
| Toxicité aiguë (orale) | : Non classé. |
| Toxicité aiguë (cutanée) | : Non classé. |
| Toxicité aiguë (Inhalation) | : Non classé. |

| Phosphorodithioate d'esters O,O-bis(1,3-diméthylbutylique et isopropylique), sels de zinc (84605-29-8) | |
|--|------------------------------|
| DL50 orale rat | 3200 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | > 2000 mg/kg |
| ATE CA (orale) | 3200 mg/kg de poids corporel |

| | |
|---|--|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé. |
| Cancérogénicité | : Non classé. |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Non classé. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé. |
| Danger par aspiration | : Non classé. |
| Symptômes/effets après inhalation | : Peut causer une irritation des voies respiratoires. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |

Oil Enhancer Semi-Synthétique

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| | |
|---|---|
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. |
| Symptômes/effets après ingestion | : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |
| Autres informations | : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux. |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Distillats, pétrole, hydrotraité paraffinique lourd (64742-54-7)

| | |
|----------------|---|
| CL50 poisson 1 | > 5000 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Oncorhynchus mykiss) |
| CE50 Daphnie 1 | > 1000 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna) |

Phosphorodithioate d'esters O,O-bis(1,3-diméthylbutylique et isopropylique), sels de zinc (84605-29-8)

| | |
|----------------|--|
| CL50 poisson 1 | 4,5 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Oncorhynchus mykiss) |
| CE50 Daphnie 1 | 23 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna) |

12.2. Persistance et dégradabilité

Oil Enhancer Semi-Synthétique

Persistance et dégradabilité : Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Oil Enhancer Semi-Synthétique

Potentiel de bioaccumulation : Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

Oil Enhancer Semi-Synthétique

Fiche de données de sécurité

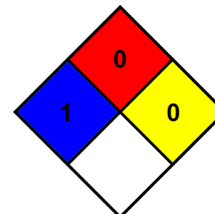
Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

15.3. Réglementations des Etats - É-U

Proposition 65 de la Californie - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie comme cause de cancer, de trouble du développement et/ou de la reproduction

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision : 07/13/2021
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com
Danger pour la santé NFPA : 1
Danger d'incendie NFPA : 0
Réactivité NFPA : 0



Indications de changement:
07/13/2021 – Logo (Howes).

SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.